

Vérification des Fournaises

BANQUE DE CANDIDATES ET CANDIDATS
ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

Le Centre de services scolaire du Fer désire faire effectuer, selon ses besoins, une tournée quotidienne de ses établissements au cours de l'année scolaire 2026-2027

L'affectation des salariées ou salariés sera effectuée selon la séquence prévue à la clause 6-8.03 de la convention collective du personnel de soutien :

6.8.03 Aux fins d'application de la clause 6-8.02, le centre de services scolaire confie la vérification aux salariées ou salariés inscrits sur la liste selon l'ordre suivant :

A) Concierge classe II, concierge classe I, concierge de nuit classe II et concierge de nuit classe I affectés dans l'immeuble, l'école, le centre d'éducation des adultes ou le centre de formation professionnelle concerné ;

B) Ouvrière ou ouvrier d'entretien, classe II affecté dans l'immeuble, l'école, le centre d'éducation des adultes ou le centre de formation professionnelle concerné ;

C) Autre salariée ou salarié de la catégorie de soutien manuel affecté dans l'immeuble, l'école, le centre d'éducation des adultes ou le centre de formation professionnelle concerné ;

D) Autre concierge, classe II, concierge, classe I, concierge de nuit, classe II et concierge de nuit, classe I du centre de services scolaire ;

E) Autre ouvrière ou ouvrier d'entretien, classe II du centre de services scolaire ;

F) Autre salariée ou salarié de la catégorie de soutien manuel du centre de services scolaire.

L'ordre d'ancienneté prévaut à chacune des étapes mentionnées ci-dessus.

La salariée ou le salarié qui effectue cette vérification reçoit, pour chaque visite d'école, la somme suivante : **27,22 $**

LA SALARIÉE OU LE SALARIÉ DE LA CATÉGORIE DE SOUTIEN MANUEL, QUI EST INTÉRESSÉ À EFFECTUER CETTE VÉRIFICATION, EST PRIÉ DE FAIRE CONNAITRE SON INTERET AU PLUS TARD LE **10 DÉCEMBRE 2026**

Intéressé?

POSTULEZ AU :
Service des ressources humaines
Centre de services scolaire du Fer
AFFICHAGE INTERNE 26-27-57
par télécopieur : 418 964-2818
ou courriel : **rhumaines@cssdufer.gouv.qc.ca**

IMPORTANT: VEUILLEZ INDIQUEZ LES ENDROITS OÙ VOUS ÊTES INTÉRESSÉS À EFFECTUER CES TRAVAUX

N. B. : Seules les personnes retenues pour une entrevue recevront une réponse. Le Centre de services scolaire du Fer souscrit au principe d'égalité des chances dans l'emploi. Il applique un programme d'accès à l'égalité pour les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques, les femmes et les personnes handicapées.

Centre de services scolaire du Fer
Québec